

Les formations et diplômes du secourisme

Une formation de secouriste permet de faire face à l'urgence en attendant une équipe médicale de première intervention. Vous pouvez facilement apprendre les gestes qui sauvent. De nombreuses associations proposent des formations de premiers secours accessibles à tous.

HAUTE-LOIRE

Sommaire

I- LES FORMATIONS ET LES DIPLOMES

II- LES ASSOCIATIONS HABILITEES A DISPENSER LES DIFFERENTES FORMATIONS SECOURISTES

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES À CONNAÎTRE

I- LES FORMATIONS ET LES DIPLOMES

Il existe dans le secourisme différents diplômes et formations :

Prévention et Secours Civiques de classe 1 (PSC 1) (anciennement la formation aux premiers secours (AFPS))
Le contenu et la forme de cette formation actualisée sont précisés dans un Référentiel National PSC 1 qui remplace le Guide National de Référence (GNR). Les principales modifications sont les suivantes :

- la défibrillation automatisée externe (DAE) est intégrée au programme du PSC 1, ce qui nécessite, pour les associations agréées et organismes habilités formateurs d'être en possession d'appareils de DAE de formation et leurs accessoires ;

- certains modules sont simplifiés et mis à jour selon les dernières recommandations internationales ;

- le nombre de candidats par session devrait passer de 10 à 12 participants par formateur ;

- le volume horaire de la formation reste de 10 heures de face à face pédagogique.

A partir de 10 ans.

Premiers Secours en Equipe de Niveau 1" (PSE 1) (anciennement Attestation de formation complémentaire aux premiers secours avec matériel (AFCPSAM)) : permet de tenir l'emploi de "secouriste".

Premiers Secours en Equipe de Niveau 2 " (PSE 2) (anciennement Certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe (CFAPSE)) : permettant de tenir l'emploi d'équipier-secouriste.

Formation PSE 1 et PSE 2 :

- Durée : 35 heures environ pour chacune de ces formations.

- Nombre de participants : 36 maximum par session.

- Équipe pédagogique : 2 formateurs de PSE 1 et PSE 2 (c'est-à-dire titulaires du PAE 1) pour encadrer de 1 à 12 participants pour les ateliers pratiques.

- Pré-requis : aucun pour accéder au PSE 1, être titulaire du PSE 1 pour accéder au PSE 2

- Évaluation : la validation des acquis est désormais réalisée par l'organisme de formation. Les candidats ne seront plus soumis à un examen organisé par la préfecture. Depuis août 2007, toutes les formations d'équipiers doivent obligatoirement se faire avec les nouveaux guides de référence PSE 1 et PSE 2.

L'Attestation de Formation Complémentaire aux Premiers Secours sur la Route (AFCPSSR) a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours en attendant l'arrivée des secours organisés. Cette formation complémentaire intéresse les titulaires de la formation PSC 1. Elle dure de 8 à 12 heures et se compose de plusieurs modules.

Le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) s'adresse au personnel des entreprises et peut être reconnu au titre de la formation continue.

Le sauvetage en mer : cf. fiche CIDJ n° 2.4833 "Maître Nageur Sauveteur".

L'urgence internationale : l'association Action d'Urgence Internationale (AUI) intervient en cas de catastrophes naturelles à l'échelon international. Des stages sont organisés plusieurs fois par an et ils sont ouverts à tous à partir de 18 ans. Pour en savoir plus : <http://www.aui-ong.org>.

II- LES ASSOCIATIONS HABILITEES A DISPENSER LES DIFFERENTES FORMATIONS SECOURISTES

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE SOINS D'URGENCE (CESU)

Service formation continue
Centre hospitalier Emile Roux
12 boulevard du Docteur André Chantemesse - BP 352
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX
Tél : 04 71 04 33 55
Fax : 04 71 04 34 00
Email : service-formation@ch-lepuy.fr
Contact : MME BOYER
Tél : 04 71 04 33 75
Email : gxboyer@yahoo.fr
. PSC 1/PSE 1

CROIX-ROUGE FRANÇAISE (CRF)

Délégation départementale de la Haute-Loire
3 rue Charles VII
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél : 04 71 09 10 04
Fax : 04 71 02 18 00
Email : dd43@croix-rouge.fr
Web : <http://www.croix-rouge.fr>
Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30
. PSC 1/PSE 1/PSE 2/PAE 3 (monitorat de premier secours)

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE HAUTE-LOIRE

ZA Taulhac
5 bis rue Hyppolyte Malègue
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél : 04 71 05 23 00
Fax : 04 71 05 96 22
Email : udsp43@wanadoo.fr
. PSC 1/SST

DES ADRESSES A CONNAITRE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE (SIDPC)

Préfecture
6 avenue du Général De Gaulle - BP 321
43011 LE PUY-EN-VELAY CEDEX
Tél : 04 71 09 88 80
Fax : 04 71 09 92 58
Email : defense-protection-civile@haute-loire.pref.gouv.fr
Web : <http://www.haute-loire.pref.gouv.fr>

POUR EN SAVOIR PLUS

Web : <http://www.secourisme-pratique.com/>

Web : <http://www.secourisme.net/>